

Habilitation électrique chargé d'intervention élémentaire BS – Initiation

Formation continue

Durée

2 Jours

Lieux

Cachan, Mantes-la-Ville, Tremblay-En-France - PN2,

Support

Fascicule

Coût

230 € HT/jour

Domaines de formation

Sécurité Réglementaire

Prérequis

Fondamentaux de l'électricité

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Programme détaillé

Programme théorique :

- Distinguer les grandeurs électriques,
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain,
- Connaître les noms et les limites des différents domaines de tension,
- Connaître les zones d'environnement et leurs limites,
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail,
- Décrire le principe d'une habilitation,
- Donner la définition des symboles d'habilitation,
- Citer les limites de l'habilitation BS,
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique,
- Connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires,
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension TBT et BT,
- Citer les équipements de protection collective (EPC) et leur fonction,
- Citer les moyens de protection individuelle (EPI) et leurs limites d'utilisation,
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit,
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT,
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement,
- Énoncer la procédure de remplacement,
- Énoncer la procédure de raccordement,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel dans un environnement électrique,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Programme pratique :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension,
- Identifier les limites et les zones d'environnement,
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation,
- Définir et mettre en place la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés,
- Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction,
- Vérifier et utiliser les EPI appropriés,
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations,
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée,
- Appliquer les instructions de sécurité,
- Réaliser une mise hors tension pour son propre compte,

Habilitation électrique chargé d'intervention élémentaire BS – Initiation

Formation continue

- Effectuer une Vérification d'Absence de Tension,
- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire.
- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
- Réaliser une remise sous tension,
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur, un poste technique équipée de systèmes modularisés, de systèmes de production didactisés et des EPI.

Modalités de suivi et d'évaluations

Quizz et/ou mise en situation

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 01/07/2024